

ATTESTATION D'APTITUDE A LA MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGENES — CATEGORIE 1

Formation
éligible au
CPF



Bâtiment

Objectifs

Approfondir les connaissances nécessaires à l'obtention de l'attestation d'aptitude de catégorie 1. Connaître la réglementation au niveau du contrôle d'étanchéité, la maintenance et l'entretien, la mise en service, la récupération des fluides des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur. Connaître la réglementation liée au décret 2007-737 du 7 mai 2007, relatif aux fluides.

Contenus

Mise en œuvre d'une installation : Thermodynamique, notion de base sur l'installation, l'entretien et la maintenance des installations frigorifiques, contrôler la mise en service, contrôler l'étanchéité, composants, tuyauterie. Habilitation : Test d'évaluation finale, attestation de catégorie 1. Validation théorique par un questionnaire portant sur : thermodynamique élémentaire – incidence des fluides frigorigènes sur l'environnement et réglementations correspondantes – contrôles à effectuer préalablement à la mise en service, après une longue période d'interruption, un entretien, une réparation ou durant le fonctionnement – contrôles d'étanchéité – gestion écologique du système et du fluide lors de l'installation, de l'entretien, de la réparation ou de la récupération – mise en service et entretien d'un composant d'un circuit frigorifique. Validation pratique par des manipulations

Pré-requis

Professionnels du secteur de la réfrigération, de la climatisation et du conditionnement de l'air.

Modalités et délais d'accès à la formation

Candidats désignés par l'entreprise.

Public concerné

Salariés

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : 35h
- Nombre d'heures au total : 35h

Méthodes pédagogiques

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques.

Modalités d'évaluation

- Examen final

Validation

Attestation de catégorie 1.

Modalité de financement

- CPF
- Plan de développement des compétences

Tarif

Prix maximum : 40€/heure.

Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

Nouvelle formation.

code RNCP ou RS

RS5638.

Certificateur et date de la certification

Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires du 01/12/2022.

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
Lycée Pierre Joel Bonté
2 avenue Averroès
63200 - Riom

Contact
Nabila SAMIR
04 44 44 95 95
greta-auvergne@ac-clermont.fr


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉSEAU
greta
AUVERGNE